

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA MUNICIPALITÉ

Réouverture des guichets de l'administration communale

Faisant suite aux mesures d'assouplissement arrêtées par le Conseil fédéral en date des 17 et 29 avril dans le cadre de la pandémie du virus COVID-19, la Ville de Pully ouvre à nouveau ses guichets administratifs dès le lundi 11 mai 2020 et met en place des mesures pour protéger ses usagers et son personnel.

Les guichets et réceptions de l'administration communale de Pully seront ainsi ouverts au public selon les horaires usuels dès le lundi 11 mai. Par ailleurs, la Ville de Pully ouvre à nouveau deux de ses institutions culturelles (le Musée d'art et la Bibliothèque). En revanche, ses autres institutions culturelles ainsi que ses refuges restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Certains aménagements sont à noter :

- Conseil communal : les séances du 3 et du 24 juin sont confirmées. Un lieu pour accueillir ces séances dans le respect des prescriptions de l'OFSP sera défini.
- Hotline d'entraide pour les seniors et les personnes à risque : cette ligne est maintenue, mais ses horaires sont limités aux lundis, mardis, jeudis de 9h00 à 11h00.
- Musée d'art : ouverture le mardi 12 mai ; nombre de visiteurs limités.
- Bibliothèque : ouverture dès le 12 mai ; service de prêt uniquement.
- Direction de l'urbanisme : la consultation des dossiers d'enquête se fait sur rendez-vous uniquement.

La reprise progressive des activités dans les locaux de l'administration communale se fera dans le strict respect des normes sanitaires de l'OFSP. Des plans de protection sont définis et mis en œuvre par les services sur la base d'un concept global. Le télétravail continuera à être privilégié au-delà du 11 mai si les tâches effectuées le permettent.

Les usagers de l'administration communale sont priés de respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur, qui seront rappelées dans tous les locaux. Si cela est possible, merci de privilégier le contact par téléphone ou par e-mail :

- Administration générale, greffe municipal: +41 21 721 31 26 ou municipalite@pully.ch
- Affaires sociales : +41 21 721 31 65 ou affaires.socials@pully.ch
- Domaines, gérances et sports : +41 21 721 35 26 ou ddgs@pully.ch
- Office de la population : +41 21 721 31 61 ou opo@pully.ch
- Service des finances : +41 21 721 31 34 ou finances@pully.ch
- Travaux et services industriels : +41 21 721 37 42 ou dtsi@pully.ch
- Urbanisme et environnement : +41 21 721 32 30 ou due@pully.ch
- Renseignements généraux : +41 21 721 31 11.

Pully, le 6 mai 2020 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic – 021 721 31 46